

Royal St. Lawrence Yacht Club

Lignes directrices d'ouverture de piscine COVID-19

Conformément aux directives du gouvernement du Québec en matière de santé et de sécurité relatives à COVID-19, **nous sommes heureux d'annoncer que le Yacht Club Royal St-Laurent ouvrira la piscine pour la saison estivale 2020 le Samedi 04 juillet.**

En raison des lignes directrices très rigides établies par la Direction régionale de la santé publique et des organismes aquatiques, la programmation de la piscine a été modifiée afin de maximiser la sécurité du personnel et des usagers de la piscine.

Eau :

- Les niveaux de chlore dans les piscines sont vérifiés à intervalles réguliers conformément aux règlements d'exploitation d'une piscine publique fixés par l'Autorité de santé publique
- La chloration de la piscine est gérée par le système de gestion de piscine LCS2020 et leur technicien

Espace physique :

- Le nombre de personnes dans les vestiaires est limité à trois à la fois
- Les douches intérieures sont fermées mais vous pouvez utiliser les toilettes
- Des stations d'assainissement des mains sont disponibles à l'entrée/sortie
- L'aire de jeux près de la pataugeoire est fermée, s'il vous plaît ne pas utiliser les balançoires / glissade.
- Il n'y a pas d'objets flottants disponibles fournis par le Club.

Accès à la piscine :

- Les membres sont tenus de s'inscrire via le portail en ligne pour un créneau horaire disponible. Cela permettra au club de gérer le nombre de baigneurs conformément aux règlements gouvernementaux pour la taille de notre piscine. La réservation en ligne sera disponible à partir du mercredi 01 juillet à 9 h. Les enfants doivent être inscrits avec leurs parents. Une seule réservation par personne et par jour et un maximum de sept jours à l'avance. Les membres sans réservation seront logés en fonction de la disponibilité au moment de leur arrivée et gérés par les sauveteurs.

- Vous vous enregistrez avec les sauveteurs lorsque vous arriverez à la piscine et accepterez le processus d'assainissement :
 - Respecter la distanciation physique (2m) - sauf dans les situations de sauvetage
 - Respecter les exigences d'hygiène respiratoire en toussant et en éternuant dans le coude et se laver les mains régulièrement
 - Respectez l'obligation de prendre une douche avec du savon pendant une minute immédiatement avant d'entrer dans la piscine.
- Si/ lorsque la distance physique de 2m n'est pas possible, un masque facial est nécessaire (hors de la piscine), tous les membres doivent s'assurer qu'ils ont un masque avec eux.
- Deux membres par voie pour les longueurs
- Les membres qui ne sont pas de la même cellule familiale sont invités à s'autoréglementer une distance de 2 m lorsqu'ils sont dans la piscine par respect pour les autres membres.
- Utilisez la piscine pendant la période de votre inscription, chaque réservation ne peut dépasser un créneau horaire maximum de trois (3) heures, afin de permettre à un maximum de membres désireux d'accéder aux créneaux horaires disponibles de la piscine.
- Aucun visiteur ou invité n'est autorisé jusqu'à nouvel ordre.

Mesures de santé et de sécurité :

- Les douches intérieures sont fermées mais vous pouvez utiliser les toilettes
- Des stations d'assainissement des mains sont disponibles à l'entrée/sortie
- Chaque personne ne peut utiliser qu'une chaise longue ou chaise pour manger, car chaque chaise que vous touchez doit être aseptisée avant qu'un autre membre puisse l'utiliser. Une procédure de 45 minutes sera utilisée avant de réutiliser l'équipement
- L'aire de jeux près de la pataugeoire est fermée, s'il vous plaît ne pas utiliser les balançoires / glissades

Si un membre n'est pas disposé à respecter les règles, le directeur général et le directeur adjoint ont été autorisés par le commodore et les officiers à exiger du membre qu'il quitte la propriété.

Veillez noter que l'horaire, les règles et les règlements des piscines peuvent être modifiés en fonction de l'évolution de la situation du COVID-19 et des lignes directrices du gouvernement. Nous demandons aux membres de consulter régulièrement le site Web du Royal St. Lawrence Yacht Club pour obtenir des mises à jour.